megève

MEGÈVE, VILLAGE FLEURI

- 2019 -



MEGEVE.COM | MAIRIE.MEGEVE.FR

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

SOMMAIRE

04 DÉMARCHE DE **VALORISATION**

06 | CONTEXTE LOCAL
16 | AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET FLEURISSEMENT

22 **PROMOTION** DE LA DÉMARCHE

25 | UNE POPULATION LOCALE INVESTIE
30 | DES ÉVÉNEMENTS VALORISANT L'ENVIRONNEMENT

38 UN PATRIMOINE VÉGÉTAL ET UN FLEURISSEMENT **RICHES**

40 | AU FIL DES SAISONS
44 | ARBRES
45 | ARBUSTES ET PLANTES GRIMPANTES
46 | PELOUSES, PRAIRIES, COUVRE-SOLS
47 | PLANTES MELLIFÈRES ET NECTARIFÈRES
48 | FLEURISSEMENT

50 GESTION DE L'**ENVIRONNEMENT** ET DU **CADRE DE VIE**

52 | ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ
54 | ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES
68 | ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

76 AMÉNAGEMENT **PAYSAGER** ET **GESTION**

78 | UN FLEURISSEMENT STRUCTURANT
80 | PARCS ET JARDINS AU CŒUR DU VILLAGE
92 | UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS
92 | UNE GESTION ÉCORESPONSABLE

MAIRIE DE MEGÈVE - MAI 2019

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES
RÉDACTEUR EN CHEF
FABIENNE CORDET-EVRARD
RÉDACTION
ELODIE BOUFFAY
DESIGNER GRAPHIQUE
SERVICE COMMUNICATION
IMPRIMERIE
KALISTÈNE, ANNECY

SUPPORT TECHNIQUE
MATTHIEU NOUALS, OLIVIER BRIÈRE

CRÉDITS PHOTOS
COMMUNE DE MEGÈVE, OLIVIER BRIÈRE, DANIEL DURAND - FRESH INFLUENCE, CHRISTOPHE BOUGAULT, SEB MONTAZ, MEGÈVE FOREVER, ANDY COLLET, SENNA RELAX, ALEX BOISSET, BRUNO MALÈGUE, LOÏC LAGARDE, COGECO, MILLÉSIME COLLECTION, ARCANE ARCHITECTES, ART PROJECT.

LABELS

PARTENAIRES OFFICIELS



ÉDITO

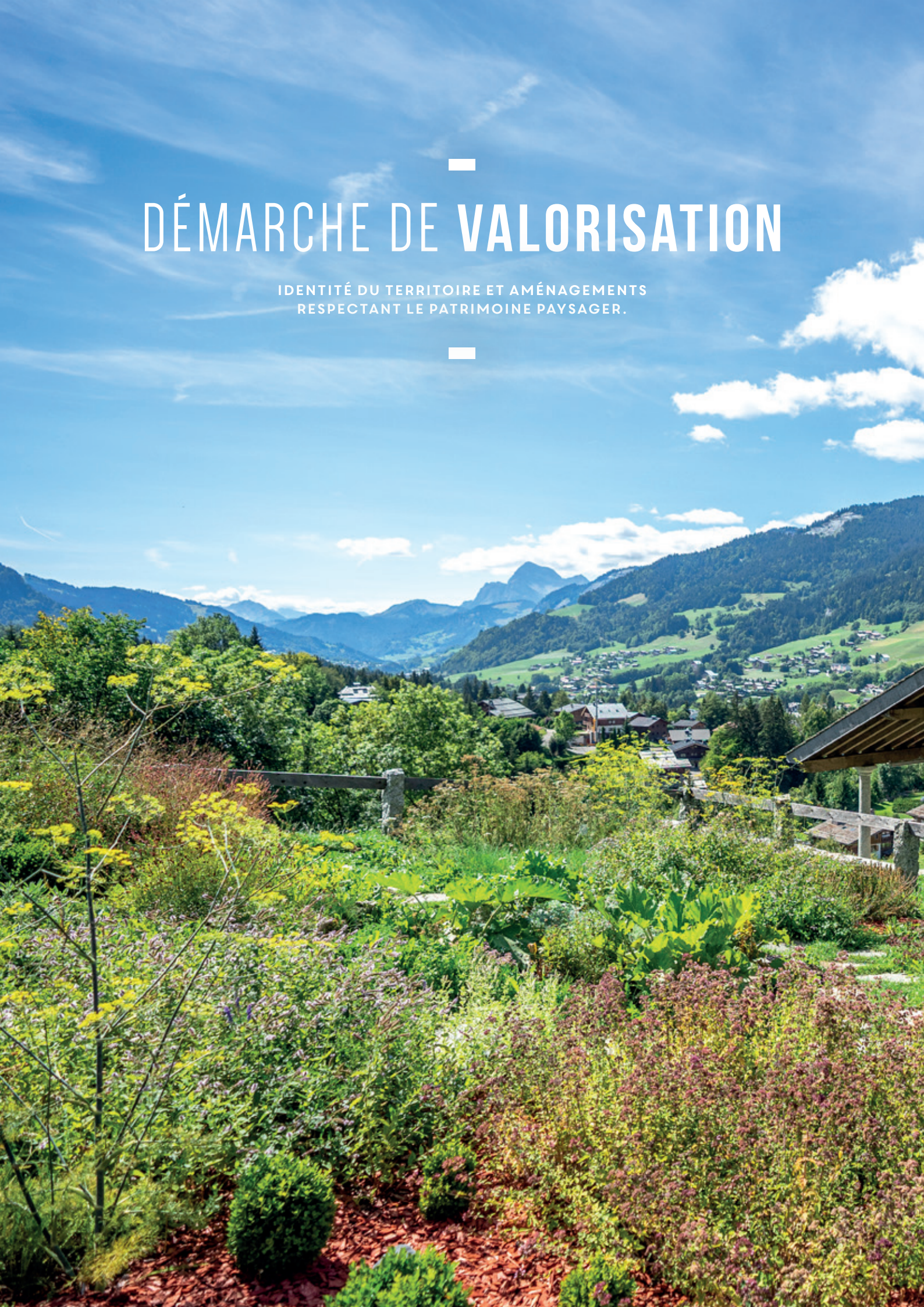
À Megève, le fleurissement du village participe à entretenir l'ambiance traditionnelle qui charme tant les habitants comme les visiteurs et consolide l'attractivité touristique du territoire. La labellisation Villes et Villages Fleuris représente un véritable atout pour la commune et permet de mettre en avant l'embellissement d'une part mais également la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Pour la municipalité, pour les habitants et les visiteurs, la 4e fleur est un véritable atout économique. Au-delà de la démarche d'ornementation, elle honore également le patrimoine naturel d'exception. En effet, Megève est nichée dans un véritable écrin de verdure entre les massifs du Mont-Blanc et des Aravis, et a su préserver cet environnement authentique. Ce précieux décor, engageons-nous au quotidien à le sauvegarder, au travers de notre patrimoine local, notre agriculture, nos alpages, notre biodiversité... La « Fleur » vient animer et rythmer quant à elle cet héritage, au gré des quatre saisons.

Municipalité, personnel communal, habitants, touristes et résidents secondaires ainsi que professionnels : tout le village s'investit dans ce projet. Megève, fière de sa 4e Fleur, poursuit ses efforts pour que son embellissement, dans son cadre si remarquable, ne cesse de progresser et rayonner.

DÉMARCHE DE **VALORISATION**

IDENTITÉ DU TERRITOIRE ET AMÉNAGEMENTS
RESPECTANT LE PATRIMOINE PAYSAGER.





CONTEXTE LOCAL





ÉTYMOLOGIE DU NOM MEGÈVE

Megève (Megeva) dériverait de « media aquarum » qui signifie en latin « au milieu des eaux ». Cette expression fait vraisemblablement référence, soit à la position du bourg sur une ligne de partage des eaux (bassins versants de l'Arly au sud-ouest et de l'Arbon au nord-est), soit à l'implantation de son prieuré, noyau probable de l'actuel chef-lieu, entre les ruisseaux du Glapet et du Planay.



CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Entre les massifs du Mont-Blanc et des Aravis, Megève s'étend dans la haute vallée de l'Arly sur un peu plus de 4000 hectares (44,11 km²). Son altitude est comprise entre 1027 à 2487 mètres. Le chef-lieu, entouré de 17 hameaux, est bâti sur un seuil glaciaire formé par un demi-cercle de montagnes.

Les sommets les plus élevés de la commune sont le Mont d'Arbois (1827 mètres), l'Aiguille Croche sur la chaîne du Mont-Joly (2487 mètres) et Rochebrune (1754 mètres). Sur la rive droite, s'élèvent les massifs du Jaillet (1568 mètres) et du Christomet (1853 mètres).

Megève est située sur un col traversé par un axe routier principal reliant la Vallée de l'Arve à Albertville, soit le nord de la Haute-Savoie à la Savoie. La commune est rattachée administrativement à la région Auvergne-Rhône-Alpes, au département de la Haute-Savoie, à l'arrondissement de Bonneville et au canton de Sallanches. Elle est membre de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc.







UN PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISÉ

Commune station de 1re génération, la municipalité a vu son Plan Local d'Urbanisme finalement approuvé en mars 2017, après des années de recours.

Elle travaille autour de 6 enjeux majeurs :

- Créer des logements adaptés pour stabiliser sa population
- Préserver le cadre de vie et l'environnement
- Maintenir une activité agricole dynamique
- Développer les services de proximité
- Renforcer l'offre touristique, notamment en implantant de nouvelles structures hôtelières
- Soutenir le développement artisanal et commercial





3356 habitants
Commune surclassée
40/80 000 habitants

40 000
lits touristiques



2
groupes scolaires privé
et public, 2 collèges privé
et public

44,11 KM²
dont 19 km²
de forêts

2487M
altitude maximale

1027M
altitude minimale

1200 HA
de surface boisée dont
355 ha classés



2685 HA
d'espaces verts, forêts, alpages
et espaces agricoles

50 KM
de sentiers balisés

45
exploitations agricoles

400 KM
de pistes skiables
50 KM de pistes de ski de fond,
50 KM pour les piétons



38,8 MILLIONS
d'euros de budget
de fontionnement

Commune
4 FLEURS
label Villes et Villages fleuris

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE







UNE ÉCONOMIE AXÉE SUR LE TOURISME

Les métiers de la montagne et du tourisme sont les locomotives de Megève. Les résidents mègevans sont pour la plupart pluriactifs. En hiver, ils se partagent entre les métiers de la montagne, les écoles de ski (plus de 350 moniteurs), les sociétés de remontées mécaniques, la restauration et l'hôtellerie. Le village est connu également pour sa tradition de l'après-ski. Il est notamment doté de 200 adresses shopping et de 75 restaurants, dont quatre étoilés.

Le reste de l'année, les professionnels exercent une activité dans l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics. La pression foncière provoquée par l'attrait économique et le standing de Megève génère des difficultés qui ne favorisent pas l'installation des jeunes. Megève a donc perdu des habitants, mais la municipalité, via son plan local d'urbanisme, travaille à endiguer cette spirale.

UNE OFFRE DE SERVICES ÉTOFFÉE

La Commune est dotée d'une offre de services diversifiée et appropriée à tous les publics, des plus jeunes aux aînés. Les enfants profitent par exemple d'un programme d'activités périscolaires fourni et de lieux d'accueil adaptés et rénovés. Après la réhabilitation de la Grande Crèche, la municipalité se concentre sur l'aménagement d'une nouvelle crèche touristique pour cet hiver. Elle a également étoffé son offre de loisirs dans la plaine de l'Arly. À l'automne, un projet de skate-park s'ajoutera aux deux pistes de pumptrack et au citystade déjà existants.



Les aînés, quant à eux, bénéficient de prestations dédiées (livraison des repas à domicile, programme d'activités «les Après-midi bleus»...). Megève est pourvue d'un Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes «Les Monts Argentés» qui accueille 72 résidents. Il propose également un Accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

De nombreux professionnels de santé sont installés dans notre commune, tels que kinésithérapeutes, gynécologue... Pour maintenir une dynamique et préparer le départ à la retraite de certains praticiens, la Commune a aménagé une Maison de Santé. Celle-ci a été inaugurée en 2015. Elle regroupe cinq médecins généralistes, un laboratoire d'analyses, des infirmiers, des pédicures-podologues, une psychologue clinicienne et une diététicienne.







UN TERRITOIRE NATUREL EXCEPTIONNEL

Megève s'étend sur un territoire de 4400 hectares dont 2685 hectares sont composés, à eux-seuls, d'espaces verts, se partageant entre forêts, alpages et espaces agricoles. Une vaste étendue dédiée aux espaces naturels, complétée de sentiers balisés offre la possibilité d'atteindre des panoramas grandioses. Un territoire, de tout temps, irrigué par de nombreux ruisseaux et sources. Les exploitations agricoles encore en activité demeurent au nombre de quarante-cinq, entretenant ainsi la tradition ancestrale d'agro-pastoralisme du village.

UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL MIS EN VALEUR

Megève est dotée de maisons fortes bâties au Moyen Âge, souvent transformées en fermes. Deux de ces maisons fortes sont sur la place de l'Eglise : la tour dite du Prieuré, érigée vraisemblablement à la fin du XIIIe ou au début du XIVe siècle, et la tour Magdelain, construite au XVIe siècle.

Certains hameaux (le Maz, le Planellet, le Planay, les Pettoreaux, le Villard, Cassioz…) ont une chapelle. Elles datent pour la plupart des XVIIe et XVIIIe siècles.

L'architecture mègevanne est dominée par la figure d'Henry-Jacques Le Même (1897-1997). Depuis sa réalisation en 1927, pour la baronne Noémie de Rothschild, d'un chalet inspiré des fermes de la région, « le Chalet du Skieur », il est considéré comme l'inventeur du chalet de sports d'hiver, confortable, fonctionnel et ouvert sur le paysage environnant. Megève lui doit de nombreux autres chalets mais aussi des hôtels, établissements scolaires, magasins, bars… Trois des chalets qu'il a réalisés à Megève bénéficient du label Patrimoine du XXe siècle en Rhône-Alpes délivré par le ministère de la Culture. Sa maison-atelier est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.











L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE RÉNOVÉE

L'église Saint Jean-Baptiste de Megève est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Un premier édifice, dont la date de construction reste inconnue, est mentionné à Megève au XIe siècle. Débuté il y a près de deux ans, l'église voit son chantier de rénovation prochainement s'achever. Les travaux se sont d'abord concentrés sur le clocher et la sacristie, désormais recouverts de cuivre étamé. Après le chevet, les interventions se sont portées sur la nef dont l'ancienne couverture a également été remplacée par de l'ardoise, un choix de la part des élus qui s'explique par des raisons historiques et structurelles.













AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET FLEURISSEMENT



POURQUOI OBTENIR LE LABEL ?

Megève, dont l'activité économique principale est le tourisme et par conséquent l'accueil, se doit de rendre son village et sa montagne agréables pour créer une ambiance apaisante et reposante aux visiteurs qui viennent ici chercher la quiétude. Le végétal et notamment les fleurs contribuent, avec les compositions florales généreuses et harmonieuses, à un environnement soigné. Pour une commune labellisée, la fleur est avant tout un symbole d'accueil !

Megève est engagée depuis de très nombreuses années dans une démarche de valorisation de son environnement, la menant naturellement à s'investir vers la labellisation Villes et Villages Fleuris.





UN PATRIMOINE PAYSAGER VARIÉ

Ainsi, la commune a mis en place un fleurissement varié et adapté aux saisons. L'altitude et les conditions climatiques cadrent avec rigueur les conditions de plantation. La combinaison des espaces boisés et de l'herbage des montagnes qui entourent Megève, apporte un aspect naturellement verdoyant. Le plan de fleurissement est dressé suivant des axes et des temps forts avec une thématique de couleurs notamment sur la place du village. Celle-ci est retenue en concertation avec les commerçants qui sont les principaux acteurs de la mise en valeur du centre.









DES AMÉNAGEMENTS PLUS DURABLES

Megève se veut innovante dans la mise en valeur de ses espaces. Ainsi, elle a fait évoluer sa politique d'aménagements paysagers pour privilégier des espaces plus durables. Arbustifs, vivaces, résineux et autres variétés de montagne ont été plantés dans les espaces verts de la commune.

Les massifs d'annuelles sont progressivement remplacés par des plantes vivaces et des essences locales, en meilleure adéquation avec l'environnement montagnard. Ces dernières offrent une floraison plus longue et plus variée. La commune a ainsi réduit les quantités de fleurs achetées. Ainsi, entre les étés 2017 et 2018, 2000 plants de moins ont été commandés.





Le recours à la jardinière hors sol en bois appelée également, à Megève, «caisse de fleurissement», aux jardinières suspendues et aux balconnières forge l'identité de notre fleurissement alpin. Composées de multiples variétés florales et de prairies fleuries, elles donnent de l'éclat au village, mettant en valeur l'architecture locale ancienne. Le fleurissement en jardinière répond au contexte climatique local. En effet, la nécessité de déneigement nous contraint à enlever le mobilier urbain durant la saison hivernale. Ainsi, les caisses de fleurissement sont retirées l'hiver pour laisser place au manteau blanc qui recouvre Megève.

Néanmoins le fleurissement en caisse de bois, de fabrication locale et artisanale, reste un élément apprécié et souhaité par les mègevans et visiteurs.



Malgré les contraintes, la commune a élargi sa palette végétale en introduisant les vivaces dans les jardins, ronds-points et bordures de voirie. Elles sont associées à des arbustes qui sont plantés dans des sites protégés et adaptés toujours pour répondre à la gestion de nos hivers. Les arbres d'ornement en tige se retrouvent, soit en sujet seul pour valoriser un espace et une essence locale, soit en alignement.

La plupart des massifs sont garnis d'écorces. Cette technique apporte une couche protectrice qui retient l'humidité, réduit l'arrosage et freine l'apparition de mauvaises herbes.





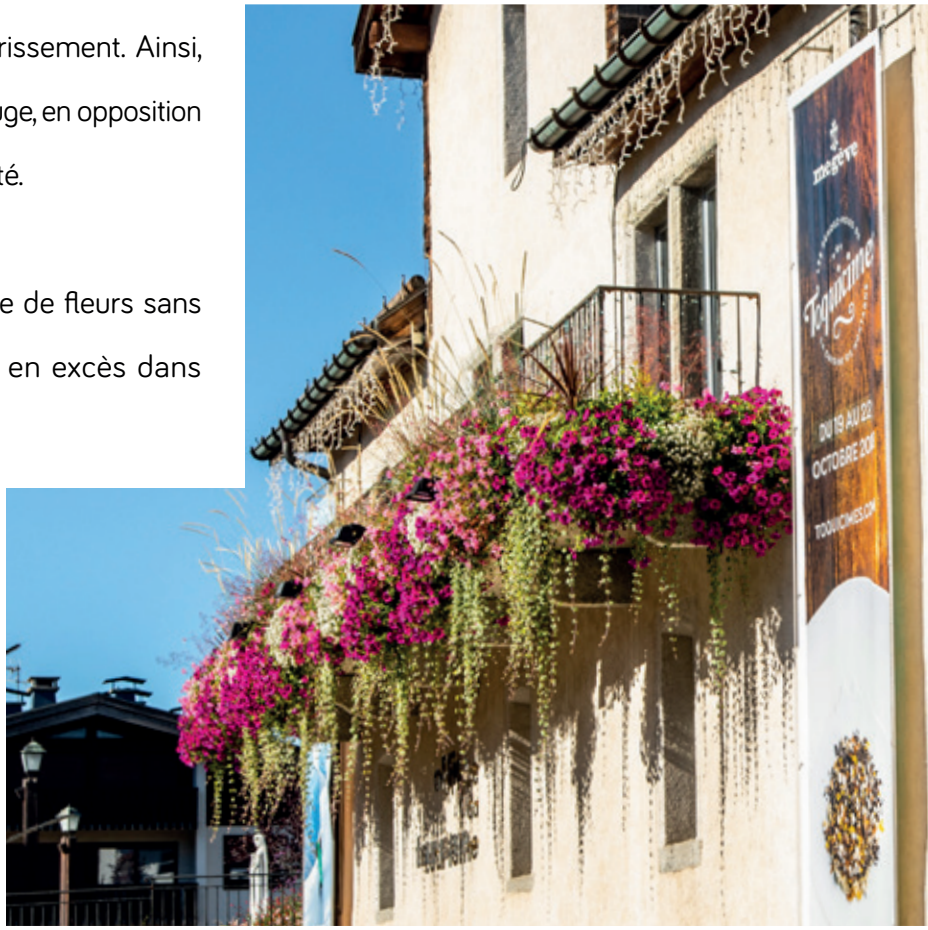


UNE TONALITÉ ROUGE DANS LES MASSIFS

Aux termes de l'hiver où les teintes de blanc priment, agrémentées du bleu du ciel lorsque le soleil domine, les habitants sont naturellement attirés, dès le printemps, par les couleurs vives, essentiellement les nuances de rouge.

Olivier Brière, notre paysagiste consultant, nous a fait très justement remarquer que le rouge était le complémentaire optique du vert. C'est donc assez naturellement que les habitants ont envie d'apporter cette tonalité à leur fleurissement. Ainsi, la ville de Megève a décidé d'utiliser le mulch rouge, en opposition à la dominante de vert du printemps et de l'été.

Une technique qui permet d'élargir la gamme de fleurs sans être contraints d'exposer la tonalité rouge en excès dans les compositions florales.













PROMOTION DE LA DÉMARCHE

SENSIBILISATION AUPRÈS DES LOCAUX ET ÉVÉNEMENTS VALORISANT L'ENVIRONNEMENT.





DES RÉUNIONS CONSULTATIVES

A chaque nouveau projet de réaménagement d'infrastructures ou d'équipements, la population mègevanne ou les résidents des quartiers concernés sont conviés à des réunions publiques de concertation afin d'instaurer un échange et de réfléchir ensemble sur les aménagements à venir. Exemple récent de consultation participative, les travaux de la Rue Charles Feige prévus en septembre, qui ont donné lieu à deux rendez-vous avec la population locale. Ainsi, les commerçants et résidents ont pu faire part de leur souhait d'une rue à sens unique, demande entendue et prise en compte pour le réaménagement futur.









DES ATELIERS PARTICIPATIFS

Plusieurs fois dans l'année, les espaces verts organisent des ateliers ludiques. Ouverts à tous, ils sont l'occasion de moments d'échange autour du fleurissement. Règles de compositions, spécificités botaniques, décors... ces rendez-vous débutent généralement par une présentation en intérieur autour d'un café-viennoiseries avant de continuer sur un temps de questionnement pour s'achever par une visite explicative sur le terrain. Outre un moment d'échange et de lien social, ces ateliers permettent également une harmonisation du fleurissement entre les services communaux et les habitants.

(Ci-contre Matthieu Nouals, responsable des espaces verts, animant les ateliers.)

UNE POPULATION LOCALE INVESTIE



En s'investissant pour le fleurissement, la commune a créé une émulation au sein du village. Chaque année, la population locale s'implique pour l'entretien et le fleurissement du territoire. Les commerçants et les hôteliers-restaurateurs participent également à cet élan.

Le concours annuel de fleurissement permet chaque année de valoriser les initiatives des habitants et des professionnels de notre station. 87 participants ont été comptabilisés en 2018. Le concours permet de récompenser les occupants de chalets avec ou sans jardin, les maisons traditionnelles, les fermes en activité, les hôtels, les restaurants, ainsi que les fenêtres et balcons, jardins et terrasses.







LES SCOLAIRES SENSIBILISÉS

Différentes animations sont mises en place pour sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement. La Fondation Morand-Allard, en charge de la restauration scolaire, organise régulièrement des événements de sensibilisation : Semaine du goût, repas 100 % bio, repas vert, dégustation de fleurs… Des écrans ont été installés dans la salle de restauration pour expliquer la provenance des produits. Un gâchimètre mesure le volume des déchets et leur tri a été mis en place. Des composteurs sont approvisionnés avec les épluchures. Lors des temps d'activités périscolaires, des animations autour du jardinage sont organisées ainsi que des rencontres avec des professionnels comme un garde-forestier.









MÉNAGE TA MONTAGNE !

La Commune, en lien avec la Société des remontées mécaniques de Megève, organise une journée «Ménage ta Montagne !» chaque année au printemps. En 2019, elle a eu lieu le samedi 25 mai, sur le secteur de la Cote 2000. Les scolaires ont également été associés à cette démarche, en participant, la veille, à un nettoyage du secteur de Rochebrune.

Chaque année, tous les massifs du domaine bénéficient alternativement d'une journée de nettoyage.



PROMOTION DE LA DÉMARCHE

DES JARDINS POTAGERS DISSÉMINÉS DANS LE VILLAGE

La commune de Megève a aménagé des jardins partagés qui sont gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les écoles et la maison de retraite ont également un jardin potager, qui permet aux aînés comme aux plus jeunes de s'initier au jardinage. Un potager est également entretenu au pré Saint-Amour. Situé en plein cœur de Megève, ce grand espace vert contribue au lien social et à des rencontres conviviales.








Le Chamois







DES ÉVÉNEMENTS VALORISANT L'ENVIRONNEMENT

Fort de son label 4ème Fleur, la Commune de Megève met régulièrement en avant, dans son agenda événementiel, les animations autour de son savoir-faire local et de son identité culturelle...

CUISINE MON VILLAGE
LES 6 ET 7 JUILLET

Fiers de partager leur savoir-faire et la passion de leurs produits locaux, les restaurateurs et artisans du goût participent chaque début d'été à cet événement qui rassemble résidents et vacanciers autour d'instants gourmands.



FÊTE DES VIEUX MÉTIERS
LE 28 JUILLET

Tout le village se retrouve pour cette fête mettant à l'honneur les coutumes et traditions d'antan. La place et les rues s'animent au rythme des anciens métiers artisanaux, témoins de l'authenticité, de la préservation d'un patrimoine et de l'histoire d'un véritable village savoyard.



CONCOURS AUX POULAINS
LE 3 AOÛT

Acteurs incontournables des alpages et fierté des mègevans, les plus beaux spécimens, issus notamment d'élevages locaux, sont présentés et jugés par un jury franco-suisse sur des critères tels que «modèle et allure».



CONCOURS RACE ABONDANCE
LE 13 OCTOBRE

Un rendez-vous annuel qui valorise l'élevage local et le patrimoine agricole, au travers d'un concours qui voit défiler les plus belles vaches et génisses de la Race Abondance. L'occasion aussi pour les habitants de se retrouver autour d'un buffet campagnard…



ILLUMINATION SAPIN
LE 7 DÉCEMBRE

« Mon beau sapin, roi des forêts… », l'illumination du sapin de Megève est, chaque année, un moment très couru et attendu par la population et les premiers touristes de la saison hivernale. Parés de ses plus beaux atours, sa découverte donne lieu à un magnifique spectacle et à des instants d'émerveillement.



UNE ACTIVITÉ INÉDITE : LE LABO-RANDO



Le labo-rando permet de découvrir la nature de manière ludique.

- Le labo (le matin) : un animateur présente aux participants la flore et la microfaune de moyenne montagne et initie à l'observation des insectes grâce à un microscope.
- La rando (l'après-midi) : avec un pack d'observation (livret sur la flore, lunette ornithologique et appareil photo) et grâce à un visio-guide GPS, les participants explorent la nature.

Innovation 2019, le circuit est désormais agrémenté d'un jeu d'aventures menant à la découverte de la biodiversité et du patrimoine mègevans, via l'application Explor Games à télécharger gratuitement sur tous supports multimédia. Un périple d'1h30 qui guidera les participants sur le site du Calvaire et du Creux S^{t} Jean pour des défis et des jeux, une expérience à vivre en famille !





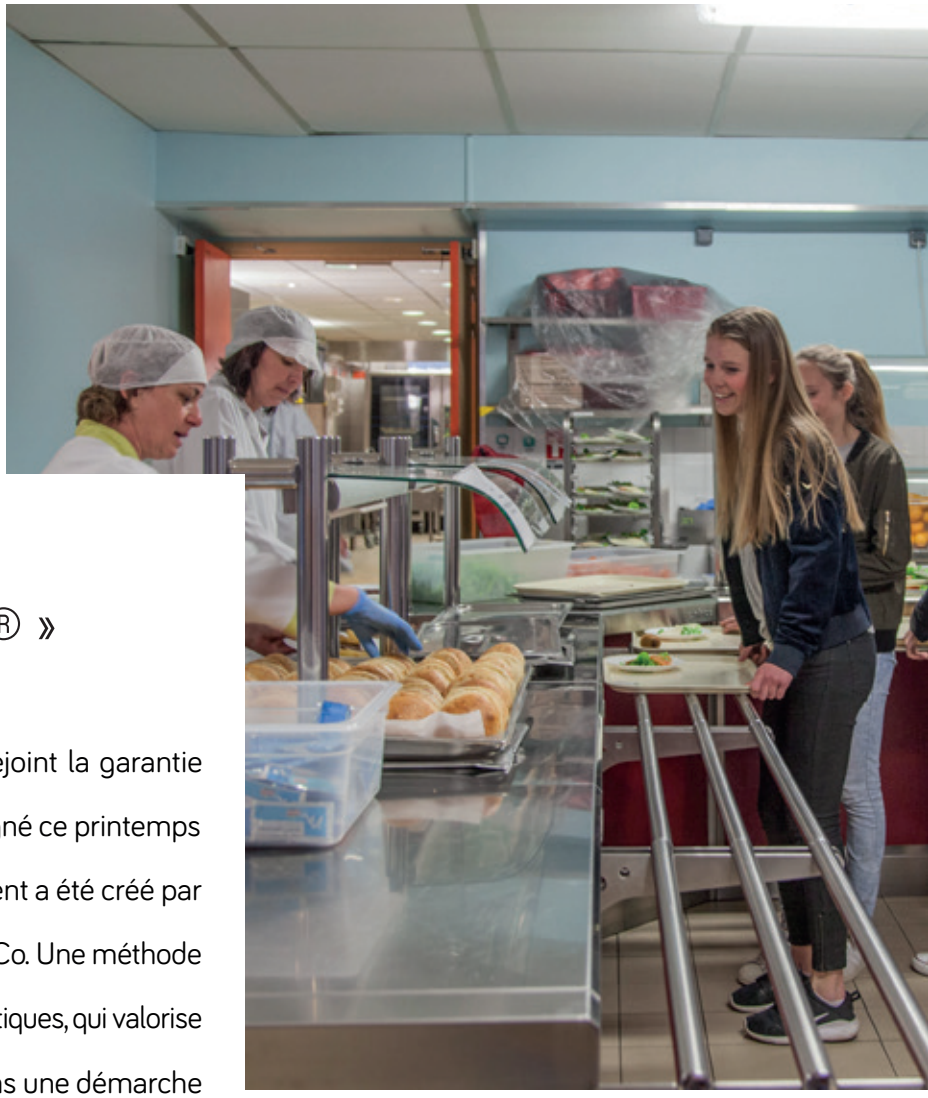




UNE RESTAURATION SCOLAIRE INVESTIE

Depuis plusieurs années, la Fondation Morand Allard, service de restauration scolaire, privilégie les produits locaux et bio. Fromages et yaourts de la Coopérative fruitière du Val d'Arly Savoie Mont-Blanc, viande de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc et de la région, fruits et jus locaux sans oublier légumes de saison et pain en provenance directe de Megève... Une prédilection pour les circuits courts, s'inscrivant dans une démarche globale de développement durable, appuyée par de petits gestes quotidiens tels que : l'utilisation de contenants réutilisables pour les soupes et jus de fruits, la sensibilisation des élèves au gaspillage alimentaire, le recyclage des épluchures dans des composteurs installés près de l'école Henry Jacques le Même.

L'initiative écologique en + : une collaboration avec une éleveuse de poules de Megève a été lancée depuis mars 2018 pour le recyclage des déchets alimentaires. Les restes de leur déjeuner sont triés par les écoliers puis récupérés par l'éleveuse pour nourrir ses poules, coq et poussins... Entre 60 et 80 kg de nourriture sont ainsi pris en charge chaque semaine !



LA GARANTIE « MON RESTAU RESPONSABLE® »

Le service restauration de la Commune a rejoint la garantie participative « Mon Restau Responsable ». Signé ce printemps par la Fondation Morand Allard, cet engagement a été créé par la Fondation Nicolas Hulot et le réseau Restau'Co. Une méthode souple, fondée sur l'évolution progressive des pratiques, qui valorise les restaurants de collectivité s'engageant dans une démarche de cuisine saine, qualitative et respectueuse de l'environnement. Un format singulier car il invite convives, producteurs, distributeurs, associations, élus... à décerner eux-mêmes cette garantie.

Afin de poursuivre les progrès entamés, la Commune a rejoint les 600 autres restaurants collectifs honorés du titre « Mon Restau Responsable », pour une durée de 2 ans.



PROMOTION DE LA DÉMARCHE

UN ENGAGEMENT SIGLÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE



Dans une démarche proactive en termes de développement durable, Megève a choisi de s'engager pour l'obtention du label Flocon Vert.



Développé par l'association Mountain Riders, il distingue les destinations touristiques menant une politique de développement durable de pointe. Label d'excellence sur les questions environnementales et sociales, il permet aux stations, qui engagent des actions fortes et globales, de se voir valorisées.





Dans ce processus d'attribution du label, 20 critères sont étudiés, parmi lesquels : mobilité douce, usage d'énergie propre et production d'énergie renouvelable, préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, tri et gestion optimisée des déchets, valorisation du patrimoine local, tourisme 4 saisons… Ces critères, établis par un collège de plus de 70 structures expertes sur les questions de développement durable, de tourisme ou de montagne, sont eux-mêmes répartis en 4 thématiques : économie locale, social et culturel, gouvernance et destination, environnement & ressources naturelles.

Après évaluation de nos différentes actions, le village de Megève serait, à priori, conforme aux exigences du Flocon, l'obtention finale du label devrait intervenir au 1er trimestre 2020 !

DES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

Dans le centre du village et à ses abords, les commerçants ont été invités à échanger avec les services municipaux autour des thèmes « couleurs » utilisés pour le fleurissement communal. Ils sont ainsi nombreux à avoir fait évoluer leurs habitudes d'ornement floral pour harmoniser les teintes et nuances de fleurissement partout dans le village.

Dans cette démarche d'harmonisation, les différents restaurateurs ont également uniformisé leur terrasse afin d'accorder le paysage mobilier du village.

Le projet de réaménagement du Casino, qui devrait être inauguré pour décembre 2019, comprend également un restaurant avec un vaste espace terrasse, qui sera élaboré en cohésion avec les différents projets municipaux pour une harmonisation architecturale et ornementale.

(Ci-contre les terrasses du Hibou Blanc, du Torrent, du St Paul et du Bistrot de Megève.)











LES REMONTÉES MÉCANIQUES S'ENGAGENT

Les deux sociétés de remontées mécaniques de Megève sont certifiées ISO 14001. Parmi les actions de la SA Remontées Mécaniques de Megève : des études environnementales, un damage et une production de neige optimisés, un réengazonnement des pistes de ski après travaux, des dispositifs de visualisation des câbles des remontées mécaniques, le maintien de l'habitat du tétras lyre…

De son côté, la SEM Les Portes du Mont-Blanc s'est également engagée à limiter et réduire son impact sur l'environnement. Audit interne environnemental, exercices d'urgence avec simulation de pollution, synthèse de ses nuisances sur l'air, l'eau… la SEM multiplie les actions. Les deux sociétés incitent également leur clientèle à trier leurs déchets.

D'autres acteurs sont également associés à la démarche environnementale de la commune comme l'Office national des forêts…





UN PATRIMOINE VÉGÉTAL ET UN FLEURISSEMENT **RICHES**



AU FIL DES SAISONS



LE PRINTEMPS

Pour répondre aux contraintes de nos hivers très « blancs » ; le fleurissement mobile est mis en place fin avril (selon les conditions climatiques). 6000 plantes printanières sont introduites. Les tulipes botaniques qui se multiplient sont mises en place à l'automne ainsi que des narcisses, crocus et autres bulbes de nature à se sédentariser et s'adapter à notre climat montagnard. Les bulbes représentent un investissement annuel proche des 10 000 plants.



Les décorations réalisées pour les différents événements de l'hiver tels que l'Illumination du Sapin en ouverture de saison, les périodes de fête, les Vœux aux résidents et touristes… sont ensuite réutilisées et transformées à leur avantage dans les massifs printaniers afin de renforcer et de structurer les parterres et bacs de fleurissement mobiles. Une mise en scène orchestrée par Matthieu, responsable des Espaces Verts.







L'ÉTÉ



Les plantations sont composées de 25 000 plantes de saison annuelles, vivaces, trouvant place dans des compositions variées. Les fiches de plantations seront mises à disposition du Jury cet été. Les plantes en contrat de cultures sont livrées au début du mois de juin, compte tenu des rigueurs climatiques des nuits de fin de printemps.

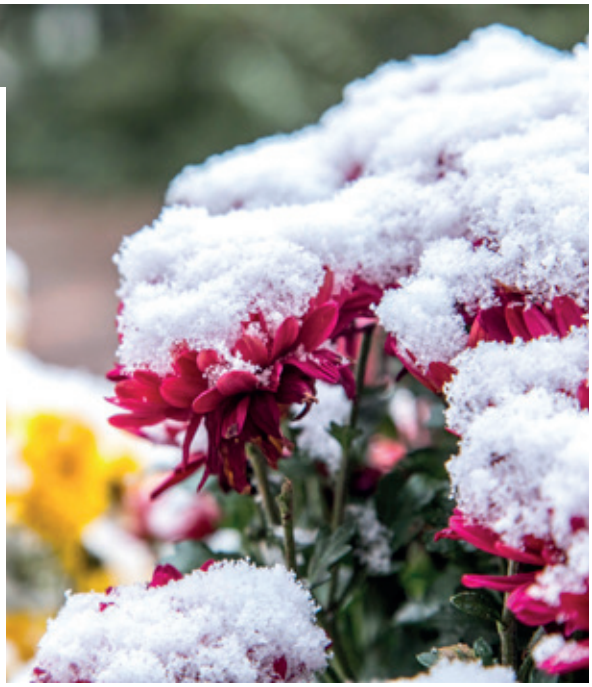
En été, la commune s'attache à valoriser le patrimoine surlignant l'identité savoyarde. Une palette de fleurs a été retenue pour leurs capacités d'adaptation. Cette dernière est enrichie, chaque année, par les agents qui introduisent de nouvelles fleurs en fonction de la palette végétale de nos montagnes.

Les élus, les techniciens et les partenaires horticoles, établissent un bilan de la saison en cours. Ainsi fait, il prend en compte les retours éventuels de la population. À partir de ce travail, les techniciens chargés du fleurissement dressent un nouveau projet pour la saison suivante, qui sera soumis à la concertation de la commission Fleurissement. Les commandes sont ensuite transmises aux fournisseurs afin que ces derniers programment leur mise en culture pour répondre aux contraintes de notre altitude.





L'AUTOMNE



De nombreux bulbes (narcisses, jonquilles, jacinthes, tulipes) sont plantés dans les massifs annuels et vivaces qui sont récupérés après la floraison et stockés. Afin de sédentariser ces bulbes, qui ont servi au fleurissement de la saison, ils sont replantés à l'automne dans des jardins ou talus et espaces verts d'accompagnement de voirie pour donner une impression de pousse naturelle et spontanée.

Des bulbes de crocus et de perce-neige sont aussi installés dans les ronds-points. Ces bulbes restent en place et sont remplacés au fur et à mesure des besoins. A l'automne également, 300 bruyères sont plantées.

L'utilisation de plantes de la famille des Astéracées vient affiner les couleurs de l'automne, et la prolongation du fleurissement ; leur floraison étant décalée après les mois de juillet et août.





L'HIVER

Partout dans Megève, épicéas et sapins décorent le village. En effet, les jardinières sont plantées de petits épicéas avec la motte pour permettre de les replanter en fin de saison. Des décorations faites de branches de sapin et pommes de pin ornent la mairie, l'office de tourisme, la gare routière et différents bâtiments de la commune. Une autre réutilisation, UNIQUE en France, des « sapins de noël » est mise en œuvre à Megève et sera présentée, de manière inédite, au jury lors de sa visite cet été…









ARBRES



Véritables liens entre la nature environnante et le centre du village, les arbres jalonnent les rues de Megève et agrémentent les abords des voies et ronds-points. Pour les entretenir et les préserver, la Ville les recense et réalise des expertises régulières, afin de garantir la sécurité du public, d'assurer leur longévité et leur croissance harmonieuse.

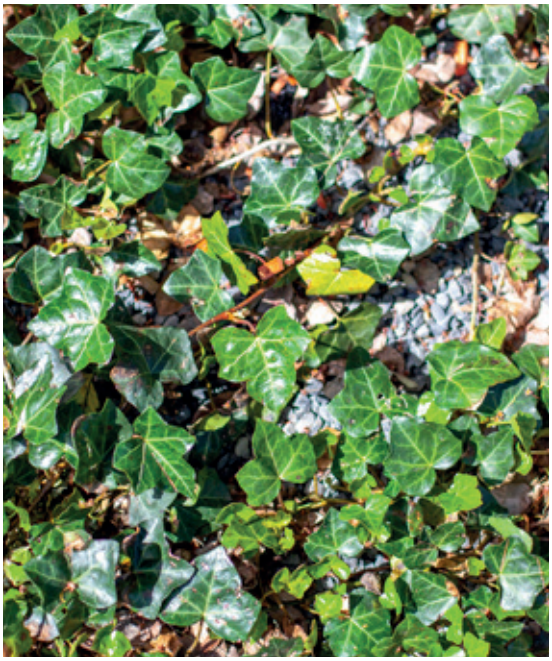
Chaque arbre est choisi et marqué en pépinière. Il est ensuite planté rapidement de façon à assurer sa reprise, dans une fouille adaptée. Des arrosages réguliers sont effectués pendant les trois premières années qui suivent la plantation. La protection des troncs est également une des priorités compte tenu des interventions des engins de déneigement et des risques liés à la circulation sur neige l'hiver.







Le choix de l'essence revêt une importance capitale car sa croissance et ses caractéristiques détermineront le mode et le coût de gestion future. Le choix de la nouvelle essence tient alors compte des contraintes de l'environnement urbain afin d'éviter des tailles répétées, notamment l'espace vital disponible pour un développement optimal de l'arbre. Les essences résistantes aux attaques parasitaires et à la sécheresse sont privilégiées. Depuis plusieurs années, les essences d'alignement se diversifient. La variété des espèces arborées est privilégiée pour maintenir et renforcer la biodiversité et éviter la propagation de maladies en cas d'épidémie. Cette vision paysagère est indispensable dans un cadre prospectif ; elle détermine les décisions de gestion qui engagent l'avenir sur 15 ou 20 années.







ARBUSTES ET PLANTES GRIMPANTES

Lorsque le sol et l'ensoleillement le permettent, les plantes grimpantes viennent habiller les murs et les clôtures de la ville et les rendent vivants sans consommer d'espace au sol.

Les arbustes décoratifs, mellifères, défensifs ou structurants complètent la trame arborée de la commune et sont utilisés pour leur volume coloré, leur floraison parfumée, leurs branchages et leurs baies attractives en hiver. Leur renouvellement s'effectue en fonction de leur état sanitaire, de leur intérêt paysager ou des contraintes liées à leur entretien. Certains sont taillés de manière à être simplement éclaircis, d'autres plus formellement et d'autres encore sont laissés libres, selon le contexte. Il n'existe que très peu d'arbustes taillés en haie à Megève.



PELOUSES, PRAIRIES, COUVRE-SOLS

Si les pelouses ont connu un certain succès, une réflexion est engagée aujourd'hui pour favoriser la diversification des couvre-sols. Il s'agit de choisir parmi une large gamme végétale allant des pelouses traditionnelles aux prairies naturelles, en passant par les vivaces ou les graminées, les plantes les mieux adaptées au contexte paysager et environnemental des espaces, ainsi qu'à leur vocation.



La situation climatique, la qualité du sol et la ressource hydrique sont des éléments prépondérants pour apprécier la pertinence des plantations.

À chaque espace correspond un mode d'entretien qui est identifié selon les variétés de végétaux plantés, le contexte du lieu, sa vocation, ses fréquentations et ses contraintes de gestion.

PLANTES MELLIFÈRES ET NECTARIFÈRES

Au-delà de ruchers installés sur la commune, des plantes mellifères sont sélectionnées dans nos fleurissements saisonniers mais également dans les trames de plantes vivaces installées sur le territoire communal.

Pour les plantes nectarifères, nous avons planté des fruitiers pour permettre aux abeilles et insectes concernés de butiner et de permettre la fructification.

Nous attendons les fruits dont les habitants pourront se délecter sur les arbres à proximité des trottoirs et squares. Cette démarche est relativement unique en milieu urbain mais ils participent à cette biodiversité recherchée.





FLEURISSEMENT

À notre sens, le fleurissement est harmonieux, diversifié et pertinent. Les plantations sont réalisées en fonction des lieux, la créativité des compositions est également adaptée à chaque site. La qualité d'entretien est toujours une priorité.

Pour les plantes vivaces le renouvellement est planifié, tous les trois ans maximum.

Une partie du fleurissement est temporaire, de par sa nature saisonnière, mais il reste tout de même présent presque tout au long de l'année : dès le printemps, aux premières fontes des neiges en centre-ville puis l'été et l'automne. L'hiver se pare de décorations de Noël pour à peu près trois mois.

La gamme de vivaces, installée et existante, est suffisamment développée. Reste à opérer des choix pertinents pour le fleurissement saisonnier.

Bulbes variés, arbustes fleuris, vivaces, annuelles d'été, bisannuelles peuvent se côtoyer dans des espaces qui fleurissent alternativement pendant plus de six mois, sans opération de plantation intermédiaire.

Les massifs d'été sont composés d'annuelles, vivaces, bulbes. Les compositions sont spectaculaires à la belle saison. La commune a acquis une réputation de ville fleurie grâce à son fleurissement estival très abondant et très coloré.















La finalité du fleurissement reste avant tout de susciter la curiosité, l'intérêt et l'admiration du promeneur, voire donner envie aux habitants et visiteurs de prendre des photographies des réalisations.

La gamme saisonnière est essentiellement basée sur des tonalités vives, la présence de graminées vient alléger ces compositions.

Le fleurissement est étendu sur toute la commune, du centre du village vers les entrées de ville, en suivant les axes principaux de circulation de façon à ce que les résidents et touristes rejoignent le centre en empruntant un cheminement, paysager ou fleuri.

Le fleurissement au sol a tout naturellement trouvé sa place dans les espaces ouverts et fréquentés. Installé sur un fond de vivaces ou d'arbustes, il apporte des touches de couleurs grâce à l'introduction d'annuelles, de bisannuelles et de bulbes.

Une quarantaine de massifs, d'une superficie variable de 1 à 2000 mètres carrés, présentent ce type de fleurissement. Leur conception fait l'objet d'une concertation entre élus et agents, durant l'année qui précède la plantation. Ainsi la ville propose deux fois par an des réalisations personnalisées originales qui sont mises en culture chez des horticulteurs spécialisés de la Vallée pour être adaptées à la période de plantation estivale plus tardive qu'en plaine.

GESTION DE **L'ENVIRONNEMENT** ET DU **CADRE DE VIE**





ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ





LA BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

Chamois, marmotte, aigle royal, tétras lyre... La municipalité s'engage aux côtés des associations environnementales pour maintenir et protéger les habitats et territoires de la faune locale. Ainsi, chaque initiative en matière de développement touristique et économique est réalisée en concertation avec les acteurs écologiques locaux et nationaux.

Le territoire de la Commune comporte 2 réserves de chasse et des Zones Naturelles d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).



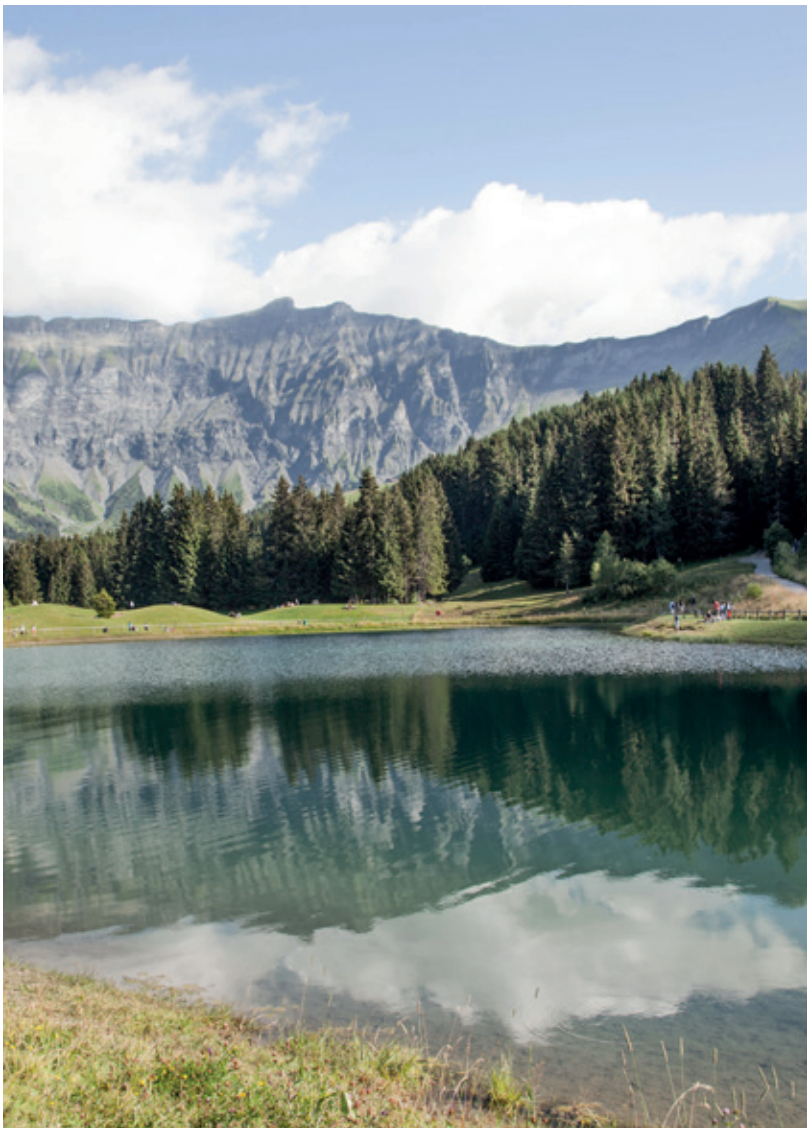
UN BIOTOPE UNIQUE AU LAC DE JAVEN

La commune est également engagée dans la protection des amphibiens qui ont élu domicile au lac de Javen en lien avec la FRAPNA de Haute-Savoie. Cette retenue d'altitude offre un biotope unique pour les algues, la faune et la flore des étangs.

Depuis 1979, de nombreuses espèces d'amphibiens sont protégées par la convention de Berne et depuis quelques années (2007) à un niveau national (intégrant la protection des habitats de certaines espèces).









ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES

CARACTÉRISTIQUES DES SOLS



Une coupe géologique orientée Nord-Ouest / Sud-Est, qui traverserait l'intégralité de la commune de Megève, montrerait un socle précambrien métamorphique, constitué par une fin de séries de schistes satinés et très ponctuellement par le « granit de Megève ». On retrouve une série de plis couchés, caractérisée par l'empilement de formation appartenant à l'ère secondaire.



Pour la partie pédologique, c'est-à-dire en surface, une grande partie de ces terrains secondaires sont recouverts par des dépôts quaternaires, essentiellement morainiques mais également de colluvions et des alluvions de rivières et torrents. La profondeur est faible et les terrains secondaires proches.

Les sols de cultures sont donc souvent argilo-calcaires, avec présence de limons alluvionnaires. La présence de schiste dans certains sols est utilisée en décoration et structure des sols argileux pour établir une base dite terre-pierre.



LA PRISE EN COMPTE DE NOS SPÉCIFICITÉS

La pédologie du village est réellement au cœur de notre dispositif de plantation. De ce point de départ, aucun apport de terre exogène n'est autorisé sur la commune dans l'espace public ! Les terres du sol pédologique sont des alluvions récentes et donc chargées de limon ; les terres du village sont composées essentiellement d'alluvions dites anciennes composées d'argile et de schistes.



Sans rentrer plus dans les détails, les terres sont mélangées en régie municipale en fonction de l'objectif recherché ; c'est-à-dire plantation d'arbustes ou plantation de fleurs ou semis de gazon. Les terres, le sol pédologique et amendé avec les déchets verts produits sur la commune en fonction des besoins et/ou le substrat ainsi composé, deviennent le sol pour nos compositions florales.

Nous adaptons également les semis de gazon en fonction du résultat escompté et des sols en question. Les graminées sont sélectionnées par exemple éparses et faiblement traçantes pour favoriser le développement des plantes naturelles ou plus denses pour les gazons d'un effet d'agrément.

L'EAU À MEGÈVE



La commune de Megève est située sur un seul bassin versant. A la sortie de ce bassin le réseau hydrographique correspond à l'Arly qui s'écoule vers le Sud-Ouest, puis d'autres torrents. Megève est traversée par plusieurs torrents dont le parcours se fait au travers des matériaux géologiques morainiques ou schisteux facilement érodables et transportables.



Les données climatiques régionales indiquent un indice annuel de pluviométrie à 1 500 millimètres avec des pluies potentielles journalières pouvant atteindre 50 mm.

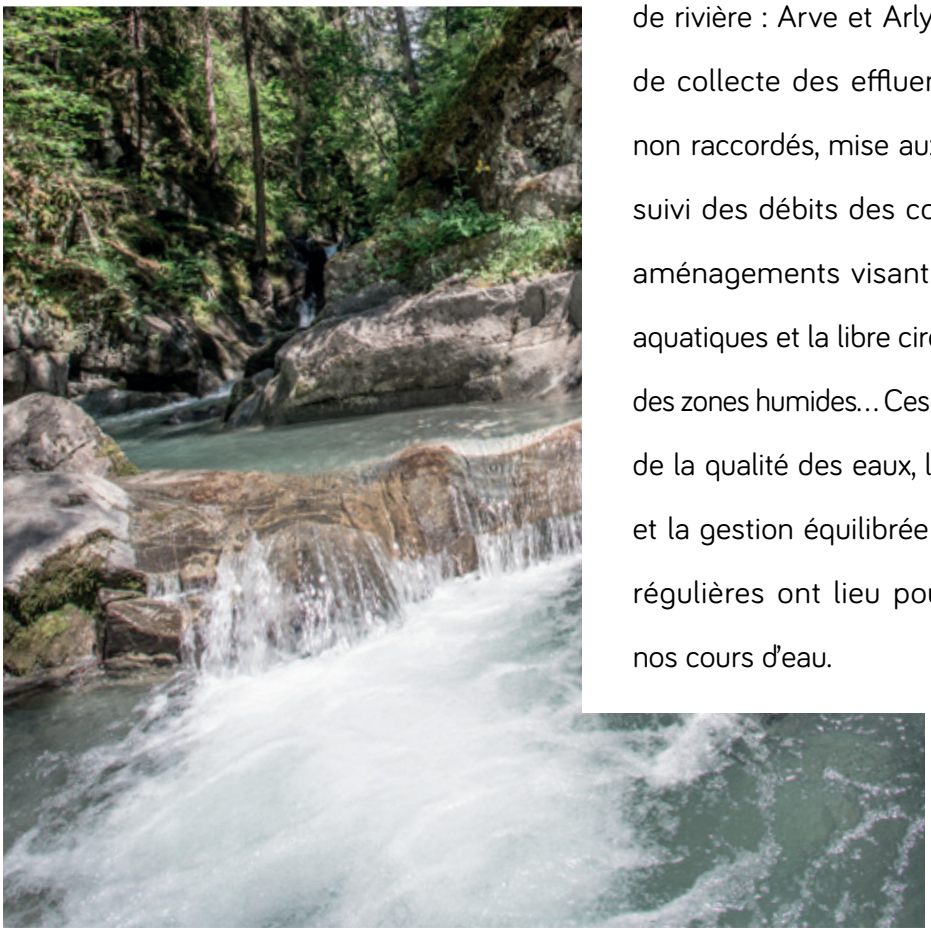




UNE GESTION DURABLE

Une centaine de cours d'eau passent à Megève. Fin 2014, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a été la première Com de Com de Haute-Savoie à prendre la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Elle est mise en œuvre par le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A). Cette compétence permet de se donner les moyens de prévenir les inondations.

Megève, via deux syndicats mixtes (le SM3A et le SMBVA, du bassin versant de l'Arly), est engagée dans deux contrats de rivière : Arve et Arly-Doron-Chaise. Création de réseaux de collecte des effluents domestiques dans les secteurs non raccordés, mise aux normes des exploitations agricoles, suivi des débits des cours d'eau et du niveau des nappes, aménagements visant à améliorer la qualité des habitats aquatiques et la libre circulation des poissons, plan de gestion des zones humides… Ces contrats ont pour objectifs l'amélioration de la qualité des eaux, la valorisation des milieux aquatiques et la gestion équilibrée des ressources en eau. Des actions régulières ont lieu pour restaurer, entretenir et valoriser nos cours d'eau.



OBSERVATOIRE DE L'EAU EN MONTAGNE

L'Observatoire de l'eau en montagne est un projet en faveur de la préservation et de la gestion durable de la ressource en eau en montagne, dans un contexte de changement climatique global.

Il fédère scientifiques, élus et gestionnaires de l'eau autour de la question fondamentale du rôle des massifs pour la préservation de la ressource en eau. L'objectif est d'améliorer la connaissance du fonctionnement des hydrosystèmes d'altitude, de permettre l'élaboration d'outils de gestion pour un développement du territoire qui soit durable et d'anticiper les effets liés au changement climatique dans les Alpes.

Initiative en lien avec les territoires et les autorités chargées de la gestion de l'eau, l'Observatoire encourage l'innovation et les actions sur des sites d'application. L'action est concentrée autour de trois volets thématiques :

- Le partage de la ressource en eau et la conciliation des usages (volet initié en 2010 sur le site de Megève-Haut Arly) ;
- La préservation des zones humides, torrents et lacs de montagne ;
- L'évolution des masses d'eau et des risques liés à l'eau (volet en cours d'émergence).

Cette gestion est applicable compte-tenu de la connaissance des sols. En effet Matthieu et son équipe maîtrisent parfaitement la localisation et les caractéristiques de leur sol.







LES FONTAINES DE MEGÈVE

Megève qui, nous le savons, détiendrait son nom du latin « media aquarum » soit « au milieu des eaux », possède, disséminées en divers endroits du village, de nombreuses fontaines. Au cœur du village, elles se découvrent entre les terrasses de restaurants, aux abords d'une place, près de commerces ou de l'office de tourisme, et même sur la place de l'église, lieu de rencontres des calèches de Megève, qui abreuvent leurs chevaux de son eau, expliquant l'origine de son surnom « fontaine des traîneaux ». Au détour du quartier des 5 Rues, les visiteurs pourront même admirer l'ancien lavoir d'Arly, témoin d'une époque où il était un véritable lieu de vie et de rendez-vous des villageoises.











UN ARROSAGE RAISONNÉ



Il n'y a pas d'arrosage des massifs. Seuls les bacs à fleurs sont arrosés manuellement dans un souci d'économie d'eau mais également afin de conserver l'intervention des jardiniers. Cela permet non seulement de maintenir des emplois mais également de pérenniser le savoir-faire. Un savoir-faire valorisé par le service des espaces verts, composé de 12 agents équivalents temps plein, épaulés par l'ensemble des ressources des services techniques, à savoir environ 40 personnes (bâti, propreté, voirie, garage et montagne).

Les pelouses ne sont pas arrosées. La situation géographique de Megève, à proximité du Mont-Blanc, favorise un arrosage naturel : les masses nuageuses sont retenues par la chaîne montagneuse et se déchargent sur la commune.

30 % des espaces sont alimentés en eau brute.

L'arrosage manuel des caisses de fleurissement se fait par sub-irrigation afin d'approfondir l'enracinement des plantes et limiter la périodicité des arrosages. Les plantes sont ainsi plus résistantes et nous réduisons nos apports d'eau.



LES INTRANTS

- 100% d'amendements organiques agréés agriculture bio



DES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES INEXISTANTS

Les produits phytosanitaires ne sont plus employés à Megève. La commune a signé la charte « Zéro Phyto » en janvier 2017. Elle s'est tournée ainsi vers des techniques mécaniques ou manuelles et a investi dans un engin qui permet un désherbage mécanique et thermique des allées et trottoirs.







LES DÉCHETS VERTS VALORISÉS

Une partie des déchets verts sont évacués vers la déchetterie locale pour compost, où le traitement et la valorisation sont ensuite pris en charge par la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc. Le reste est réutilisé en amendement sur des chantiers de plantation d'arbres et arbustes. En ce qui concerne les branchages, la commune s'est munie d'un broyeur végétal afin de diminuer le cubage des bennes à tri ou de récupérer la matière broyée pour servir de paillage.

Innovation 2019, la municipalité va créer une plateforme collective de collecte et de broyage des sapins individuels. Le mulch sera ensuite mis à disposition des particuliers.



UN SOUTIEN APPUYÉ AU MONDE AGRICOLE

Les élus ont mis en place une politique dynamique de maintien des alpages. Ainsi, ces dernières années, plusieurs alpages ont fait l'objet de projets de rénovation, comme celui de Chevan. Une étude de faisabilité pour la transformation et la reconstruction de l'alpage de la Butte est également en cours.

En outre, la Commune subventionne les activités agricoles par le biais de primes versées aux exploitants pour l'entretien de l'espace, la gestion des troupeaux de races de montagne et l'entretien des bâtiments d'exploitation. Ces subventions sont revalorisées chaque année. L'Aide au Maintien et à l'Encouragement de l'Agriculture de Montagne (M.E.A.M) ainsi que l'Aide au Maintien de l'Agriculture Biologique (M.A.B) font partie de ces primes, tout comme l'Aide au Maintien et au Développement de l'Apiculture (M.D.A) pour les propriétaires de ruches, et ce dès la première ruche déclarée.

Ainsi en 2018, plus de 78.000 euros ont été versés. Quarante-deux exploitations en ont bénéficié, dont une développant l'agriculture biologique. La Commune a soutenu également 12 apiculteurs pour 141 ruches déclarées.



LES FILIÈRES COURTES VALORISÉES

L'abattoir du Mont-Blanc situé sur le territoire de Megève avait été entièrement rénové afin de développer la filière courte, de la ferme à l'assiette. Il propose ainsi de la viande locale à la découpe pour les particuliers. Un drive fermier a également été mis en service. Le label Saveurs de nos Montagnes, viande du Pays du Mont-Blanc a vu le jour. Il regroupe 180 éleveurs locaux. Cette démarche permet de valoriser l'activité agricole locale, de réduire les émissions de CO2 et d'assurer la consommation d'une viande 100% française, élevée, abattue et conditionnée sur place. Les éleveurs de Megève vendent également leur production sur le marché qui se tient toutes les semaines ou via la Coopérative du Val d'Arly.







UNE VÉRITABLE STRATÉGIE LUMIÈRE

La commune s'est engagée, il y a déjà quelques années, dans un diagnostic d'éclairage et dans la mise en place d'une stratégie lumière. Le but : harmoniser l'éclairage et diminuer la consommation énergétique. Parmi les réalisations :

- Installation d'éclairages de type LED ;
- Installation d'horloges astronomiques ;
- Suppression de ballons fluo ;
- Enfouissement de plusieurs réseaux aériens ;
- Eclairage et mise en valeur du patrimoine communal ;
- Entretien régulier des mâts d'éclairage en fonte ;
- Enfouissement de différents réseaux (BT, HTA, éclairage, télécom).



DE NOUVEAUX ÉCLAIRAGES COMMUNAUX

Avec le concours du Syane, les ensembles mats et luminaires de la RD1212 ont été remplacés en faveur de nouveaux éclairages LED, moins énergivores, plus économiques et écologiques. Le changement des lampadaires quai du Prieuré et sur l'allée cavalière a également été réalisé à l'automne dernier.






HOTEL
Au Cœur de Megève















ÉLECTRICITÉ VERTE POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

En partenariat avec le Syane, syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie, Megève s'est associée à 225 collectivités du département afin de bénéficier de tarifs compétitifs pour la fourniture d'électricité 100% renouvelable. Ainsi, en mai 2018, le marché a été attribué à la société ENALP, précédent fournisseur de la commune, et un accord a été conclu jusqu'en 2021 pour deux sites : le Palais et Megève Tourisme.

ENALP propose des contrats adaptés au profil de ses clients, dont l'offre AlpEnergie, en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), producteur d'énergies renouvelables. Désormais, l'approvisionnement de la totalité des besoins en électricité du Palais et de l'office est issu de la production du barrage de Seyssel, en Haute-Savoie.

La commune, qui a choisi une électricité renouvelable et locale pour ces bâtiments les plus énergivores, fait preuve d'une démarche totalement volontariste et citoyenne.

UNE TURBINE AU PALAIS

Le Palais bénéficie d'une centrale hydroélectrique depuis les années 70, alimentée par une conduite forcée d'eau venant du réservoir de la Livraz. En 2016, la turbine a dû être déconnectée du réseau électrique afin de subir des travaux. Remise en service fin 2018, elle produit de l'électricité autoconsommée par le bâtiment et permet de réaliser une économie de 35 000 € par an sur la facture. L'eau est optimisée une seconde fois en étant réutilisée pour le système de climatisation de la médiathèque.





DES BORNES DE RECHARGEMENT ÉLECTRIQUE

En collaboration avec le Syane, qui déploie un réseau public de rechargement pour véhicules électriques et hybrides en Haute-Savoie, la Commune a choisi d'installer plusieurs bornes à Megève : sur la RD1212, à hauteur du parc de jeux de la Plaine d'Arly, au parking de la Molettaz et au parking du Casino. Elles sont accessibles 7j/7, 24h/24, avec ou sans abonnement. Le véhicule électrique est aujourd'hui totalement adapté aux usages quotidiens et aux exigences environnementales. Megève encourage ainsi une mobilité propre et contribue à la protection de la qualité de l'air.



ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC



EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Depuis plusieurs années, Megève a entrepris une politique d'enfouissement de ses différents réseaux. A chaque nouveau projet de réaménagement, en relation avec le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie), les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphonie sont enfouis. Cette année, les secteurs de Cassioz, Les Ivraz et Le Coin ont bénéficié de ces enfouissements.



INTÉGRATION DU MOBILIER URBAIN

Un programme d'homogénéisation du mobilier urbain est en cours. La centaine de mazots destinés à la collecte des ordures ménagères et au tri sélectif a désormais commencé à être remplacée par des conteneurs semi-enterrés, habillés d'un parement pierre.

L'affichage communal est également en cours d'harmonisation avec le changement des panneaux d'affichage dans les mêmes harmonies de couleurs et design que le mobilier urbain.

UNE MAÎTRISE DE L'AFFICHAGE ET DES ENSEIGNES



Les élus ont mis en place une charte volontaire des devantures commerciales et de l'affichage extérieur, en 2016. Elle poursuit trois objectifs : garantir un traitement égalitaire entre les acteurs économiques de la commune, améliorer la qualité des espaces publics par la préservation de notre cadre de vie et faciliter les démarches administratives des porteurs de projet.



Construite en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'Union des Commerçants, Hôteliers, Artisans et Restaurateurs de Megève et la municipalité, elle prend en compte les réalités économiques afin d'apporter les réponses techniques et de mise en valeur des établissements de la commune.



De plus, face à l'évolution de la réglementation, dans un souci de préservation du cadre de vie et pour soutenir l'activité économique, la commune met en place une Signalisation d'Information Locale (SIL), alternative aux pré-enseignes. Les acteurs touristiques peuvent se signaler avec une plaque adaptée à leur activité, une couleur, un pictogramme spécifique et une direction.



Les panneaux de SIL seront basés sur les préconisations de la « charte signalétique » de la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc. Cette méthode permet d'uniformiser l'affichage pour qu'il soit efficace.

De même, la signalétique des sentiers pédestres a été accentuée et améliorée.



LA VOIRIE, UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

Outre l'entretien courant, chaque année, de nombreux travaux de voirie sont réalisés. Ainsi, la municipalité a engagé, en 2018, la somme de 800.000€ pour la réfection et reprise des enrobés, dans différents secteurs du village. Des interventions complétées par des opérations plus spécifiques sur certains quartiers, telles que création d'une aire de jeux, reprise des réseaux humides, mise en place de nouveaux affichages et, bien sûr, enfouissement des réseaux.

L'astuce des espaces verts : la protection des bordures de trottoirs et entourages d'arbres par un encadrement bois afin de préserver la pierre durant les phases de déneigement.





LES TRANSPORTS EN COMMUN EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Megève met en place des navettes gratuites durant les saisons estivales et hivernales. En plein cœur de la saison d'hiver par exemple, quatre lignes sont accessibles avec des rotations toutes les dix minutes sur certains circuits. Pour les déplacements vers une autre commune, Megève propose un service de transport à la demande, Facilibus. Il est financé via la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc et dessert 10 municipalités.

Enfin, les taxis hippomobiles, les fameux traîneaux de Megève, demeurent un mode de déplacement plébiscité. Véritable institution, seuls les exploitants agricoles en activité peuvent devenir cocher. Ce moyen de transport est donc également un soutien au maintien des exploitations agricoles sur la commune.

Un cahier de covoiturage est également à disposition à l'accueil de la Mairie. Trajets ponctuels ou réguliers, proches ou éloignés, ce recueil permet d'inscrire les demandes ou propositions de déplacements. Ancêtre des plateformes de mise en relation, il crée, en plus, un véritable lien social entre les administrés.



UN PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE INNOVANT

Dès le 1er décembre et jusqu'au 1er avril, un Plan de Viabilité Hivernale est mis en place par la Commune afin d'intervenir rapidement en cas de chutes de neige. Dès 3 heures, l'état de la chaussée et les températures sont vérifiés. 35 agents sont affectés au déneigement et interviennent sur les 56 km de voirie communale. Deux équipes se succèdent sur le terrain afin d'assurer une astreinte jusqu'en fin de soirée. Megève a investi dans du matériel très performant pour saler les routes au gramme près. Les agents ont été formés à la conduite de ces engins qui sont équipés d'un système calculant le poids de sel à répandre par m^2 de chaussée en fonction de la température, de la quantité de neige et de la largeur de la route. Les saleuses sont également équipées d'un GPS. Depuis l'hiver 2008, la consommation de sel de la commune a été divisée par 3. Cette diminution s'explique également par l'utilisation de saumure, un mélange d'eau et de sel.














D.A.G.A Location






CAT
938G

AMÉLIORER LA PROPRETÉ AU QUOTIDIEN

La propreté urbaine est une préoccupation constante. Megève est équipée de deux balayeuses et d'un véhicule électrique de propreté. Des distributeurs gratuits de sacs biodégradables permettant de ramasser les déjections canines sont à disposition. De nombreuses corbeilles sont disséminées dans les rues, ainsi que des cendriers extérieurs. Cette incitation au civisme est appuyée par la présence d'agents communaux à pied pour le ramassage manuel des détritus sur la voie publique.



UN ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER LE BÂTI

Megève est le relais de l'Agence nationale de l'habitat et de son dispositif «Habiter Mieux». Il permet aux propriétaires aux revenus modestes de bénéficier d'un accompagnement et d'une aide financière pour réaliser des travaux de rénovation. Le but est d'améliorer énergétiquement les propriétés datant de plus de 15 ans. Ce dispositif s'applique également pour des travaux permettant d'anticiper le bien vieillir chez soi, rénover des parties communes de copropriété ou adapter un logement à un handicap.











L'ACCESSIBILITÉ

Sensible aux difficultés d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, l'équipe municipale a créé un groupe de réflexion afin de travailler à l'amélioration du déplacement des personnes handicapées (plaques podotactiles, aires de repos avec bancs, balisage spécifique, rabaissement des trottoirs) … Ainsi un plan pluriannuel de travaux a été voté pour l'accessibilité de tous les bâtiments communaux.

AIDE À LA MISE EN ACCESSIBILITÉ

La Commune de Megève a signé une convention avec l'État au titre d'une opération collective FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) visant à adapter et renforcer l'attractivité commerciale et artisanale de proximité, via notamment une mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Une aide directe aux entreprises peut être accordée à tout commerçant visant à mettre son local d'exploitation en accessibilité pour les personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif…).

Cette aide directe versée aux entreprises est financée par l'État au travers du FISAC et par la Commune de Megève dans les mêmes proportions que l'État. La commune a mis en place un dossier de demande d'aide directe constitué d'un document présentation entreprise-projet et d'un règlement d'attribution, téléchargeable en ligne. L'UCHARM (association des commerçants) accompagnera les artisans et commerçants de Megève dans le montage et le suivi des dossiers de demande d'aides.



AMÉNAGEMENT **PAYSAGER** ET **GESTION**





UN FLEURISSEMENT STRUCTURANT

Les entrées de commune sont toutes traitées en fleurissement. Compte tenu de la présence tardive de la neige, la majorité est effectuée en plantations hors-sols. Mais depuis plusieurs années, Megève réalise des massifs de pleine terre à base de vivaces et arbustes.

Une gamme de pins, étroits et identitaires de la commune, vient assurer une texture et un formalisme structuré à ces massifs de pleine terre. Cet agencement « vert » au-dessus de la neige permet de jalonner l'accès vers la commune, l'hiver. Au printemps, il architecture le fleurissement hivernal renaissant.







UN CENTRE PAYSAGER

Le centre de la commune est composé de rues et places plantées d'arbres, conformes au PLU de Megève et donc parfaitement en adéquation avec les obligations demandées aux riverains.

Le centre Bourg est composé de nombreux jardins ; chaque mègevan a la possibilité d'accéder en seulement quelques minutes de marche à un jardin, en plus d'un environnement intrinsèquement « très vert » et complément naturel.

Ces jardins sont progressivement rénovés pour répondre, certes aux exigences du label villes et villages fleuries, mais également pour satisfaire à une contemporanéité naturelle et authentique, sans cesse recherchée à Megève.





PARCS ET JARDINS AU CŒUR DU VILLAGE

Les parcs et jardins sont essentiellement situés au cœur du village. C'est une caractéristique réellement particulière de Megève, qui trouve son explication dans le fait qu'elle soit nichée dans une nature remarquable, encaissée et montagneuse. Les parcs sont réalisés sur les parties planes, comme une grande partie de son habitat et donc essentiellement en centre-ville.















LE JARDIN DES SIMPLES



Le jardin des simples à Megève est composé de plantes aromatiques et médicinales. Il abrite des essences cultivées jadis à des fins thérapeutiques, comme l'armoise, l'arnica des montagnes, la camomille romaine, l'hysope, la mélisse citronnelle, la sauge sclarée, le thym, le serpolet…



Une fontaine en granit accueille le visiteur à l'entrée du jardin, situé à proximité d'un oratoire renfermant deux statues de Notre-Dame de La Salette et de Notre-Dame de Lourdes, édifié en 1872. Lors de sa bénédiction, les eaux bénites des deux lieux saints ont été mêlées à l'eau de la fontaine, offrant à l'eau de Megève leurs vertus.

Le jardin des simples, autrefois implanté près d'un talus, a été déplacé lors d'une phase de restauration du site, entre 2007 et 2011, afin d'assurer sa préservation.





LE JARDIN DE PIERRE



En chaque village, le cimetière, surnommé jardin de pierre dans le langage funéraire, s'affirme comme un véritable fondement patrimonial, également lieu de mémoire et reflet de l'histoire locale... À Megève, espaces de verdure naturels et authentiques, arbustes, fleurissement tombal... ornent les lieux. La charte Zéro Phyto y est également appliquée, de ce fait, aucun traitement n'est utilisé, même à l'eau chaude. L'enherbement spontané et maîtrisé y est pratiqué pour les parcelles non concédées.











LE PALAIS

Après une première phase de travaux de restructuration, le Palais se positionne désormais comme le plus grand complexe de loisirs indoor des Alpes. Piscines et zones aqualudiques, patinoire, Spa, bassins balnéoforme mais aussi gymnase, espace forme, salle d'escalade, médiathèque, salle des congrès et prochainement grand hall d'exposition... autant d'activités qui en font un lieu incontournable de vie à Megève. Une attention particulière est portée à l'aménagement paysager. Espaces verts, arbustes et fleurissement sont travaillés de manière à s'adapter aux usages des différents espaces.

Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, le Palais se positionne comme précurseur en termes de développement durable et d'impact environnemental. Une turbine hydroélectrique, installée au sous-sol, produit de l'électricité directement consommée par le bâtiment (voir page 67). Des pompes à chaleur prélèvent des calories dans l'eau turbinée et assurent le chauffage et la climatisation de la médiathèque. En outre, la chaleur dégagée par les groupes frigorifiques de la patinoire est récupérée pour chauffer l'eau des piscines intérieures et extérieures, le gymnase et les tennis couverts. L'édifice est également doté de panneaux solaires et photovoltaïques et d'un système de filtration permettant une économie d'eau de 30 %, un usage limité de produits chlorés et une diminution de la production de chloramine.



UN GOLF AU PANORAMA UNIQUE

Déployé sur 50 hectares, le golf 18 trous du Mont d'Arbois est le plus ancien parcours de montagne. Il est devenu, au fil des années, un golf montagnard de référence, grâce à la qualité de son parcours et à la beauté du site. Surplombant le village, sur un plateau à 1320 mètres d'altitude, il offre des points de vue uniques allant du Col du Véry à la chaîne du Mont Joly.



Depuis 6 ans, le golf du Mont d'Arbois a entamé une démarche écologique avec la mise en œuvre d'actions non polluantes favorisant la biodiversité végétale et animale, l'activité biologique des sols, exempts de tous produits fongicides ou herbicides sur les greens.

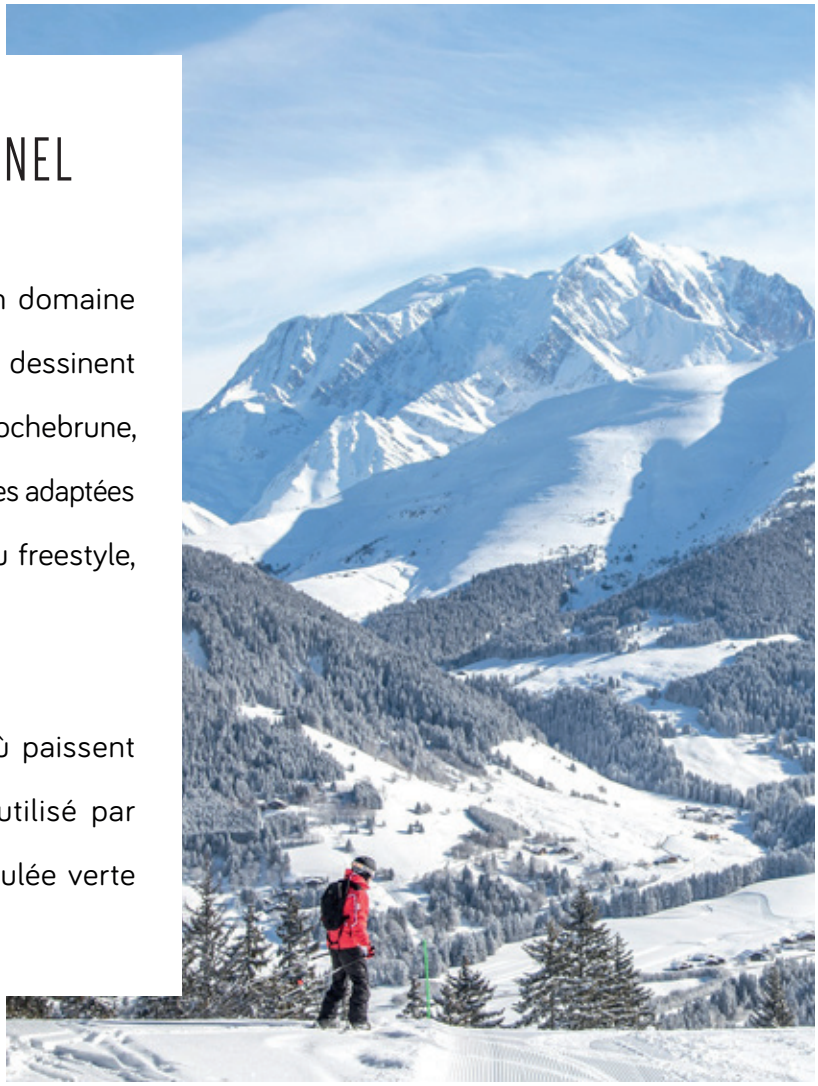
Le golf du Mont d'Arbois s'intègre alors parfaitement au décor de montagne, grâce à une faune et flore préservées et une gestion respectueuse de l'environnement.

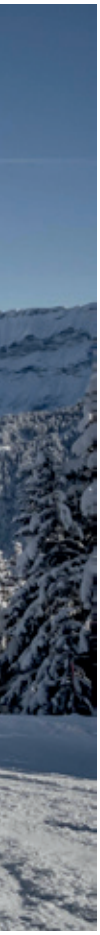


UN DOMAINE SKIABLE EXCEPTIONNEL

A Megève, l'expérience ski se vit au cœur d'un domaine sans pareil. 440 km de pistes enherbées qui se dessinent entre forêts et alpages, sur plusieurs massifs. Rochebrune, Mont d'Arbois, Cote 2000 ou encore Jaillet… des zones adaptées à tous les styles de glisse : familiale, sportive ou freestyle, pour des moments inoubliables.

L'été, le domaine est transformé en alpage où paissent les vaches de race locale. Il est également utilisé par les randonneurs jouant un véritable rôle de coulée verte entre le village et les sommets voisins.

















DES PROGRAMMES HÔTELIERS INTÉGRÉS

Plusieurs projets hôteliers sont actuellement en cours de construction à différents endroits du village. Imaginés pour s'insérer parfaitement dans le paysage architectural mègevan, ils intègreront chacun des aménagements ou jardins paysagers soignés. Ainsi, le programme Meztiva, à deux pas du Palais, prévoit un projet global d'agencement du secteur, ayant pour objectif de fluidifier la liaison piétonne entre le centre du village, le Palais et le massif du Jaillet. Il mettra en valeur les modes doux de déplacement et un jardin paysager qui se poursuivra jusqu'à la rue Muffat de Saint-Amour.



Le Soleil d'Or et le Comte Capré, aux abords directs du cœur du village, répondront aux exigences du périmètre de protection des bâtiments de France, et embelliront leurs édifices de jardins raffinés tandis que le projet des Vériaz, accueillant une résidence de tourisme extérieure au centre du village, permettra de remettre en valeur les accès piétons existants et d'en créer de nouveaux.



MAILLAGES ET COULÉES VERTES

UNE TRAME BLEUE

Megève est située en montagne ; par conséquent, elle n'est pas directement concernée par la trame bleue. Néanmoins, ruisseaux et torrents maillent la commune. Depuis les forêts, ils dessinent une trame bleue très avenante protégeant la biodiversité. Des chemins de randonnées longent régulièrement ces rus et torrents afin de faciliter les promenades des visiteurs.



UNE TRAME ARBORÉE

La trame arborée, plantée en ville, permet de relier les forêts environnantes créant ainsi un maillage. La majorité des rues est maillée d'arbres d'alignement et de nombreuses variétés. La strate aérienne, formée par les houppiers, peut donc être considérée comme une zone de transition pour les espèces concernées. Plusieurs résidences privées sont également très végétalisées.



UNE TRAME VERTE

Lors des différentes constructions communales, le projet est pensé en global sur une trame verte qui préserve les enclaves naturelles entre les hameaux d'habitation.

La Municipalité a eu à cœur de préserver, valoriser et développer ce patrimoine naturel. La continuité paysagère dans l'ensemble de la ville est réalisée par des jardins successifs privés, des jardins publics puis les pistes de ski et forêts, agissant ainsi comme un maillage, au profit des usagers et des espèces naturelles, avifaunes et florales.







UN ALTIPORT RENOMMÉ

En 2017, l'altiport de Megève soufflait ses cinquante bougies. Créé sous l'impulsion de Michel Ziegler, dirigeant de la société Air Alpes et du mègevan Jacques-Henri Bugeard, administrateur du groupe Edmond de Rothschild, il sera repris en gestion par la commune de Megève. Jusqu'en 1977, des dessertes aériennes régulières permettent d'aller à Genève, Lyon ou Paris Orly et de gagner les autres stations équipées d'un altiport. Par la suite, la piste sera damée au lieu d'être déneigée et ainsi restreinte aux avions équipés de skis.



Implanté dans un cadre naturel aussi idyllique qu'exigeant, il est devenu dès 1968, la plus grande école de pilotage de vols en montagne et permet de desservir Megève par avion ou hélicoptère. Il est également le lieu de départ idéal pour des vols de découverte du Massif du Mont Blanc et de ses glaciers.



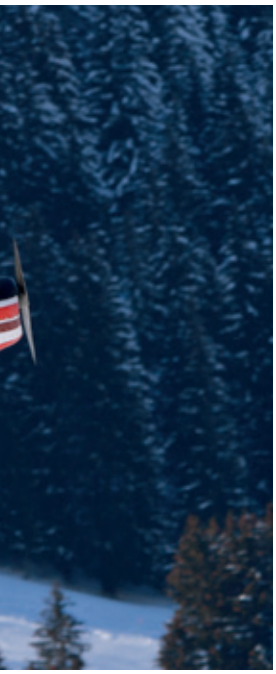



megève altiport






megève altiport





UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

L'entretien des Espaces verts et jardins est réalisé suivant une classification directement organisée en fonction des objectifs esthétiques des lieux, mais également en fonction des ressources du sol et de la capacité économique.

En effet, certains lieux se satisfont d'une tonte le long des chemins et d'une fauche tardive de prairie, là où d'autres lieux sont soignés au plus haut point, compte tenu de leur sol de culture riche en matières nutritives et à la présence d'arrosage automatique.

La classification s'organise ainsi :

- Qualité 1 dite de prestige : essentiellement aux abords des voies structurantes de Megève et du centre. 20 tontes par année y compris ramassage et évacuation des déchets de tonte. Fertilisation organique de fond et de croissance.

- Qualité 2 dite standard : 8 à 10 tontes par année, essentiellement localisées dans les espaces verts plus extensifs.















- Qualité 3 dite rustique : un fauchage des surfaces enherbées d'altitude.

- Qualité 4 dite naturelle : 8 tontes le long des chemins et 1 à 2 fauches en fonction des saisons et de la présence de variétés repérées pour leur intérêt floristique, d'insectes et avifaune fréquentant les prairies concernées.

Les pistes de ski sont souvent, quant à elles, mises en pâturage.

A chacune de ces gestions correspondent des objectifs qualitatifs mais aussi des typologies d'aménagement :

Le niveau prestige se traduit par :

- des tontes fréquentes,
- la présence de topiaires et haies taillées,
- la présence accrue de fleurissement annuel.

Le niveau standard correspond à :

- des tontes moins fréquentes,
- la présence d'arbustes en port libre, y compris dans les compositions formelles,
- un fleurissement partagé entre plantes annuelles, vivaces, rosiers et arbustes à fleurs.

Le niveau rustique :

- un fauchage des surfaces enherbées.

UNE GESTION ÉCORESPONSABLE

Les conditions climatiques difficiles (gel…) et le niveau de pression sanitaire (maladies, ravageurs…) sont responsables des dégâts occasionnés sur les arbres et arbustes. En situation de fortes contraintes, les arbres peuvent vieillir prématurément et finir par dépérir.

Le PNS (Programme de Nutrition et Stimulation) a pour objectif d'améliorer les mécanismes de résistance et d'auto-défense des arbres. Ce programme consiste à l'emploi de fertilisants organiques adaptés afin d'améliorer les équilibres biologiques du sol et l'application de stimulateurs de croissance racinaire pour renforcer la résistance naturelle des arbres. En cours de croissance, l'apport de compléments nutritionnels au sol ou en foliaire permet de limiter le niveau de stress tout en améliorant la nutrition des arbres.











Concernant les intrants liés à la problématique du fleurissement, Megève a un objectif de fleurissement optimal.

La performance immédiate, demandée aux substrats de fleurissement, impose une préparation particulière intégrant des fumures organiques à des doses optimisées. Bien que les substrats soient reconstitués, il est essentiel d'obtenir une rhizosphère fonctionnelle par l'application de fertilisants organiques élaborés pour amender les supports et des stimulateurs adaptés à action immédiate.

Les plantes à massifs fleuris et les fleurs en bacs et jardinières, qu'elles soient annuelles ou vivaces, expriment des besoins nutritifs élevés de par leur objectif de fleurissement optimal. Dans tous les cas, les substrats ou supports de culture présentent des caractéristiques physiques et nutritives les plus favorables. Ces végétaux issus essentiellement d'élevage en serre supportent très mal le stress qu'il soit hydrique, thermique, alimentaire ou biotique. Le support qui les reçoit à la transplantation doit offrir des caractéristiques adaptées au niveau sanitaire, structural, biologique et nutritif.


megève